



ÉDITO

Chères Fériciennes, chers Fériciens,

La situation sanitaire nous laisse un peu de répit mais restons vigilants : quel plaisir de retrouver nos instants de partage et d'échange avec notre famille et nos amis.

La vie communale quant à elle se poursuit et s'active. Je souhaite tout d'abord remercier tous les bénévoles et les associations qui ont œuvré pour le bon déroulement du vide-grenier !

Côté recherche de financements, ces derniers mois, nous avons sollicité le Département pour les travaux de reconstruction du mur d'enceinte du Domaine de la Salle. Cette demande a trouvé un écho favorable qui devrait se concrétiser par une participation conséquente, nous visons une subvention de l'ordre 50% à 80% du montant des travaux hors taxe. Sont concernés : les matières premières du mur, la main-d'œuvre étant assurée par les bénévoles, la remise en état du portail d'entrée et la grille d'enceinte.

En contrepartie, nous nous sommes engagés à réaliser des actions tournées vers la biodiversité et l'environnement comme la réhabilitation d'une mare au fond du parc, favorisant le développement d'une faune et d'une flore aquatique, la réalisation de nichoirs à mésanges dans les piliers du

nouveau mur et la plantation de haies sur le terrain communal de l'atelier technique. Pour nous accompagner dans ce projet, nous vous avons proposé d'accueillir les jeunes internationaux de l'association Vir'Volt. Malheureusement, la crise que nous traversons tous nous ralentit sur certaines actions, mais ce n'est que partie remise. Cet engagement socioculturel et intergénérationnel nous tient particulièrement à cœur ! Un nouvel acteur travaillera à nos côtés pour poursuivre ces enjeux environnementaux. En effet, la Fédération de Chasse de Seine-et-Marne développera et portera des actions de reconquête des jachères, la réalisation d'un verger communal situé dans le prolongement du jardin pédagogique, initié par des bénévoles, avec la plantation d'une jachère fleurie. Plusieurs chemins communaux et bordures de champs seront concernés. Des activités pédagogiques autour de la biodiversité seront proposées aux scolaires pour transmettre aux enfants de notre école. Ces actions se dérouleront sur une période de deux ans et seront financées à 100% par la Région et par le Département.

Le Domaine de la Salle accueillera à l'automne notre nouvelle mairie, comme je vous l'ai annoncé lors de nos précédentes lettres. Cette opération n'est pas une fin en soi et nous travaillons

activement pour l'avenir de ce domaine, notamment pour lui trouver un seuil de rentabilité sans déposséder les Fériciens de son magnifique parc. Un premier rendez-vous avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Melun a permis le contact avec des investisseurs locaux. Nous avons eu un retour favorable de leur part sur l'intérêt qu'ils portent à notre patrimoine. Sans précipitation, cette première approche devrait permettre dès septembre de pouvoir travailler sur un projet global afin de définir ensemble la destination du Domaine de la Salle.

Ce projet ne verra pas le jour sans vous. L'équipe municipale vous proposera prochainement des rencontres afin de co-construire l'avenir de ce domaine. Je ne manquerai pas, chaque fois qu'il en sera nécessaire, de vous solliciter pour que ce projet communal s'intègre à la vie de notre village et que le Domaine de la Salle reste cet écrin de verdure tant prisé.

A toutes et à tous, l'équipe municipale vous souhaite de très belles vacances, et vous donne rendez-vous dès septembre pour les festivités de la rentrée !

Jean-Luc Germain
Maire de Féricy



MUNICIPALITÉ

Quoi de neuf dans votre conseil municipal ?

Après un an de tenue, votre conseil municipal a connu quelques changements. La démission de deux conseillers du conseil municipal et la démission d'une conseillère d'une commission communale ont conduit à la réorganisation des commissions municipales. En voici la nouvelle composition.

Appel d'offres

Président : Jean-Luc Germain
Titulaires : Hervé Despots, Cécile Djordjevic, Frédérique Hall
Suppléants : Manel Bourges, Virginie Garnotel

Action sociale - Santé

Rapporteur : Manel Bourges
Membres : Sophie Menet, Catherine Rocher

Aménagement Domaine de la Salle et alentours

Rapporteur : Jean-Luc Germain
Membres : tous les conseillers

Animation - Vie Associative

Rapporteur : Yoann Hameon
Membres : Manel Bourges, Hervé Despots, Cécile Djordjevic, Corentin Fontaine, Jean-Luc Germain, Catherine Rocher

Bénévoles du Domaine de la Salle / Anciens

Rapporteur : Jean-Luc Germain
Membres : Paddy Carpenter, Hervé Despots, Catherine Fourgoux, Yoann Hameon

Cadre de vie - Environnement - Agriculture

Rapporteur : Cécile Djordjevic
Membres : Manel Bourges, Hervé Despots, Corentin Fontaine, Sophie Menet, Catherine Rocher

Finances

Rapporteur : Virginie Garnotel
Membres : Manel Bourges, Hervé Despots, Cécile Djordjevic, Jean-Luc Germain, Frédérique Hall

Financement (Dons, Mécénat, Subvention)

Rapporteur : Manel Bourges
Membre : Virginie Garnotel, Jean-Luc Germain

Information - Communication

Rapporteur : Paul Alleyrat
Membres : Manel Bourges, Cécile Djordjevic, Corentin Fontaine, Virginie Garnotel, Frédérique Hall

Organisation et fonctionnement communal

Rapporteur : Jean-Luc Germain
Membres : Manel Bourges, Hervé Despots, Cécile Djordjevic, Yoann Hameon

Travaux - Voirie - Sécurité - Eau - Assainissement - Électricité - Numérique

Rapporteur : Hervé Despots
Membres : Cécile Djordjevic, Corentin Fontaine, Jean-Luc Germain, Frédérique Hall

Urbanisme

Rapporteur : Cécile Djordjevic
Membres : Hervé Despots, Corentin Fontaine, Jean-Luc Germain, Frédérique Hall

Vie scolaire

Rapporteur : Catherine Fourgoux
Membres : Paul Alleyrat, Yoann Hameon, Sophie Menet

Depuis le 3 juillet 2020, date du premier conseil municipal, les élus se sont réunis à 10 reprises pour débattre des affaires de la commune.

L'ensemble des conseillers se tient à la disposition des habitants pour toute question, projet ou démarche dans le cadre de leurs responsabilités communales. Vous pouvez leur envoyer un mail au format suivant : **prenom.nom@fericy.fr**.

Rappel

Les séances du conseil municipal sont publiques et toute personne peut y assister sous réserve de la situation sanitaire et de la réglementation en cours, en s'abstenant cependant de toute intervention ou de toute manifestation.

L'ordre du jour des conseils est affiché à la mairie au moins 3 jours avant la date de la séance.

Le compte-rendu est affiché et mis en ligne sur le site internet de la mairie sous huitaine suivant la séance.

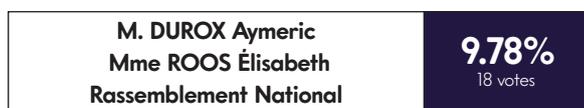
Prochain conseil municipal : vendredi 17 septembre à 20h30 à la salle des Fêtes.

Les 20 et 27 juin, se sont déroulés les scrutins pour les élections départementales et régionales. Les taux de participation à Féricy ont été légèrement supérieurs à la moyenne nationale. Féricy compte 485 inscrits sur la liste électorale principale, pour 601 habitants (chiffres INSEE 2018).

Merci aux assesseurs bénévoles pour leur participation à la tenue des bureaux de vote !

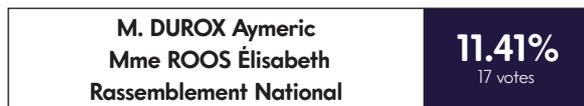
Elections départementales

1^{er} tour



	Total	Inscrits(%)	Votants(%)
Inscrits	485		
Abstentions	294	60,62	
Votants	191	39,38	
Nuls	1	0,21	0,52
Exprimés	184	37,94	96,34
Blancs	6	1,24	3,14

2nd tour



	Total	Inscrits(%)	Votants(%)
Inscrits	485		
Abstentions	306	63,09	
Votants	179	36,91	
Nuls	1	0,21	0,56
Exprimés	149	30,79	83,24
Blancs	29	5,98	16,2

Elections régionales

1^{er} tour



	Total	Inscrits(%)	Votants(%)
Inscrits	485		
Abstentions	294	60,62	
Votants	191	39,38	
Nuls	1	0,21	0,52
Exprimés	186	38,35	97,38
Blancs	4	0,82	2,09

2nd tour



	Total	Inscrits(%)	Votants(%)
Inscrits	485		
Abstentions	306	63,09	
Votants	179	36,91	
Nuls	0		
Exprimés	173	35,67	96,65
Blancs	6	1,24	3,35

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Rappel de quelques règles de courtoisie et de bon sens

Afin de préserver notre cadre de vie unique et si cher à tous les Fériciens, nous souhaitons rappeler ici quelques règles de courtoisie et de bon sens.

Période de tranquillité

L'utilisation des outils et autres engins de forte intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses etc) est permise uniquement dans les créneaux horaires suivants :

- ▶ De **8h à 20h** du lundi au vendredi
- ▶ De **9h à 12h** et de **15h à 19h** le samedi
- ▶ De **10h à 12h** le dimanche et les jours fériés

Merci de respecter ces jours et horaires pour la tranquillité de chacun.

Taille et élagage

Par mesure de sécurité, de bon fonctionnement des réseaux aériens (électricité, téléphone), et pour faciliter le passage des piétons sur les trottoirs et chemins, les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques et privées.



Dans le cas où les propriétaires riverains ne se conforment pas à ces prescriptions (après mise en demeure restée sans réponse) les travaux d'élagage seront effectués par la commune aux frais des propriétaires.

Rappel : les déchets verts peuvent être déposés à la déchèterie du Châtelet-en-Brie ou dans la benne située près du cimetière. Par ailleurs, le brûlage à l'air libre des déchets verts est strictement interdit par circulaire interministérielle de 2011, dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air.

Stationnement

Le charme de Féricy tient beaucoup dans ses jolies ruelles étroites et sinueuses. Malheureusement, celles-ci offrent peu d'espace pour la circulation et le stationnement. Chacun doit donc contribuer à partager cet espace non extensible en bonne intelligence !

Nous invitons tous les habitants pouvant le faire à stationner leurs véhicules à l'intérieur de leur propriété.

La municipalité ne pouvant privatiser les places de stationnement, chacun est libre de stationner où bon lui semble dans la mesure du respect de ses voisins et de la vie du village.

N'hésitez pas à communiquer avec vos voisins qui ne connaissent peut-être pas vos contraintes personnelles et particulières (difficulté à se déplacer, passage régulier de soignants...). Parfois un simple échange permet de résoudre une situation problématique !

Les services d'urgence (pompiers, ambulance) et de collecte des poubelles doivent pouvoir circuler en permanence.

La municipalité pourra être amenée à signaler et éventuellement verbaliser les véhicules gênants et tout stationnement anarchique (stationnement sur les trottoirs, les passages ou accotements empêchant la bonne circulation des piétons et véhicules) et/ou abusif (stationnement en un même point de la voie publique pendant une durée excédant sept jours consécutifs).

Nous comptons sur votre courtoisie et votre bon sens. Merci !

**PRÉCOMMANDEZ
LES GOODIES FÉRICY !**

DIRECTEMENT EN MAIRIE
OU PAR MAIL : mairie.fericy@wanadoo.fr

**AU PROFIT DE LA RESTAURATION
DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE STE OSMANNE**

SANTÉ

Fortes chaleurs – Information et Prévention

L'été n'est pas terminé, prenons les précautions nécessaires (hydratation, ventilation) et pensons à nos aînés plus fragiles.

Comme chaque année, les élus et les bénévoles se tiennent à votre disposition afin de prendre régulièrement de vos nouvelles et de vous assister au besoin. Pour tout renseignement ou aide, n'hésitez pas à vous signaler en mairie par téléphone au 01 64 23 85 26 ou par mail mairie.fericy@wanadoo.fr.



VAGUE DE CHALEUR

Se rafraîchir en toute sécurité en période de COVID



Ventilation mécanique (VMC)

- ✓ Utiliser des filtres avec une bonne performance et bien les entretenir (exemple : filtres HEPA)
- ✓ Nettoyer et entretenir l'installation régulièrement
- ✓ Arrêter ou réduire le mode recyclage de l'air



Ventilateur

- ✓ A domicile, en l'absence de malade
- ✓ Seul dans une pièce en dehors du domicile
- X Dans les espaces clos collectifs même en l'absence de malades



Brumisateurs

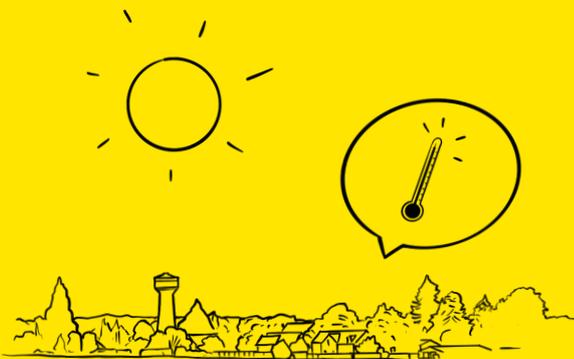
- ✓ Brumisateurs utilisés seuls
- ✓ Brumisateurs + ventilateurs dans les espaces semi-clos ou ouverts en l'absence de flux d'air orientés vers des personnes
- ✓ Brumisateurs + ventilateurs dans les espaces clos si une seule personne présente dans la pièce



Climatisation individuelle ou collective

- ✓ Nettoyer et entretenir régulièrement les installations
- ✓ Utiliser des filtres ayant une bonne performance sanitaire (ex : HEPA) et correctement entretenus

Pour plus d'informations : solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule



EN BREF

Arrivée d'un nouvel agent technique

Aléjandro Van Oppen, Féricien depuis 2020, a pris ses fonctions d'agent technique le 5 juillet, en remplacement de Germain Michel. Il travaillera à mi-temps, les matins, aux côtés de François Delot. ►



La municipalité a signé un emprunt

Afin de mener à bien les nombreux projets d'investissement pour le village, la municipalité a contracté un emprunt de 550 000 euros sur 25 ans. Les fonds seront débloqués d'ici à la fin de cette année.

Signalétique renforcée pour plus de sécurité

Plusieurs accidents ont été déplorés ces derniers mois place du Général de Gaulle. Suite à une réunion de concertation avec la Direction départementale des Territoires à l'initiative de la municipalité, un panneau "Stop" sera installé au niveau de la route de Barbeau afin de sécuriser ce point névralgique du village où se croisent également la route de Machault, la rue de Ferland et la rue de Lorette.

La mairie donne le charbon de chauffage et vend les tomettes du Domaine de la Salle

Dans les sous-sols de la maison de maître du Domaine de la Salle, s'entasse le charbon qui servait à chauffer la bâtisse. 10m³ environ doivent être évacués pour des raisons de sécurité avant le déménagement.

Les très belles tomettes octogonales (13x13 cm et 20x20 cm) qui habillaient les sols doivent également être débarrassées du chantier. Si vous souhaitez récupérer gratuitement du charbon ou acheter des tomettes au prix de 17 € le m², contactez la mairie.



EN BREF

Travaux d'été

Conformément à l'engagement pris par l'équipe municipale en début de mandat, des travaux ont été réalisés dans le bâtiment de l'école durant le mois de juillet. Le sol, les murs et le plafond de l'entrée et de la cage d'escaliers ont entièrement été rénovés.

+ Nous vous informons que pour des raisons de sécurité et d'accessibilité, la porte d'entrée du cimetière restera ouverte jusqu'à rénovation de la pilasse endommagée du portail

Le chantier de bénévoles internationaux est reporté

Le chantier de bénévoles qui devait débiter au mois de juillet pour la reconstruction de l'enceinte du Domaine de la Salle ne se fera pas. En effet, trop peu de volontaires se sont inscrits auprès de l'association Vir'Volt en raison de la crise sanitaire. Les bénévoles fériciens continuent de se mobiliser pour poursuivre l'ouvrage. Vous aussi vous pouvez participer au chantier qui réunit les bénévoles tous les samedis matins. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.

Opération Tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées et vous serez prévenu en cas d'anomalie. Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ.

Vous pouvez au préalable remplir le formulaire d'inscription disponible en ligne sur le site service-public.fr et l'imprimer avant de vous rendre en gendarmerie ou au commissariat.

RETOUR EN IMAGES

30 MAI

Une quarantaine de personnes sont venues applaudir le duo Guitares Transatlantiques à l'église Sainte-Osmanne. Le concert a permis de collecter 700€ pour la restauration de la toiture de l'édifice.



5 JUIN

La très riche exposition "Lieux communs, lecture publique, lecture uniques" qui présentait des œuvres de Céline Letournel, d'Émilie Vast, d'Hélène Deborde ou encore d'Elisabeth Fournier, a été inaugurée à la salle de la Source en présence de Christian Poteau, Président de la Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux.



12 JUIN

Moments magiques pour petits et grands à l'occasion de la Nuit du conte dans le parc du Domaine de la Salle organisée par La Fédération des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne en partenariat avec la municipalité, la Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux, Féricy Culture Loisirs et Les Quinconces



13 JUIN

Grand succès pour le vide-grenier qui a attiré de nombreux visiteurs et a permis de réunir 2 700 € pour la rénovation de l'église. Bravo à Jules, Philippine, Agathe et Constance pour leurs vélos fleuris !



10 JUILLET

24 adultes et 10 enfants ont participé au tournoi de foot organisé à l'initiative de Thomas Levert, en partenariat avec la mairie. Les supporters étaient au rendez-vous !



La Fête de l'été a réuni les Fériciens autour d'un grand feu et d'un moment musical dans le parc du Domaine de la Salle organisés par Féricy Culture Loisirs.



CULTURE ET ANIMATION

Un nouveau bureau pour Féricy Culture Loisirs

Lors de l'assemblée générale du 25 juin, un nouveau bureau a été élu pour assurer la gouvernance de FCL pour les 3 prochaines années.

Gérard Membrives a été élu Président en remplacement de Françoise Levionnois qui a occupé cette fonction pendant quatre ans.

Claudette Germain a été nommée Vice-présidente, en remplacement de Gérard Membrives.

Sofia Joswiak a été nommée Trésorière, en remplacement de Philippe Giral.

Séverine Leloup a été nommée Secrétaire.

La bibliothèque fait une pause estivale

La bibliothèque est fermée du 15 juillet au 3 septembre. L'équipe des bénévoles vous donne rendez-vous samedi 4 septembre de 15h à 17h pour la réouverture et pour vous inscrire gratuitement !

Préparez votre rentrée avec le forum des associations

Le Forum des associations et de l'artisanat se déroulera samedi 4 septembre de 10h à 17h devant la salle de la Source. Venez découvrir les nombreuses activités et services proposées par les associations fériciennes : cours de yoga, cours de musique, animations culturelles, livraison de repas faits maison, AMAP et bien d'autres encore.

Les Journées européennes du patrimoine à Féricy

L'église Sainte-Osmanne ouvrira ses portes pour les Journées européennes du patrimoine les samedi 18 et dimanche 19 septembre de 10h à 18h. Venez nombreux admirer cette bâtisse du XII^e siècle classée Monument historique dont certains vitraux ont été exposés au musée du Louvre.



Des concerts pour l'église

Des concerts sont régulièrement organisés dans l'église Sainte-Osmanne (dont la fête est célébrée le 10 octobre) afin de récolter des fonds pour la réfection de la toiture. Si l'accès en est gratuit, les participations financières libres sont les bienvenues. Pensez à réserver vos places auprès de la mairie. Prochain concert dimanche 19 septembre de 16h à 17h avec le duo Mozaïc au saxophone et au piano.

La Fête champêtre est de retour

La traditionnelle fête champêtre se déroulera dimanche 26 septembre à partir de 12h dans le parc du Domaine de la Salle, avec un concert de l'Harmonie de Melun de 16h à 17h. Venez nombreux avec vos meilleurs mets salés et sucrés pour les partager ensemble dans une ambiance bucolique et festive. L'apéritif, le fromage et la café sont offerts. L'équipe municipale sera heureuse d'accueillir les nouveaux Fériciens à l'occasion de cette fête de village.

Attention, ces dates sont susceptibles d'évoluer en fonction des annonces sanitaires.

Fête de la pomme

La Fête de la pomme se déroulera le 17 octobre dans le parc du Domaine de la Salle.

VIE PRATIQUE

Les commerces ouverts près de chez vous cet été

En panne de baguette un dimanche du mois d'août ? En vie de produits locaux pour votre pique-nique ? Voici les horaires d'ouverture et les dates de fermeture estivale des commerçants et marchés proches de Féricy

CÔTÉ BOULANGERIES

Machault - Le Cristy

39 rue des Trois Maillets
Le lundi, et du mercredi au samedi : 7h30-13h / 16h-19h
Le dimanche : 7h30 - 13h
Fermée du 2 au 31 août

Vulaines-sur-Seine - La passion du goût

23 rue Riche
Les lundis et mardis et du jeudi au samedi : 7h -13h / 15h30-19h
Le dimanche : 8h - 13h
Fermée du 7 au 29 août

Le Châtelet-en-Brie - Boulangerie de Saint-Michel

6 rue de l'Hôtel de Ville
Du mardi au samedi : 6h30 - 19h30
Le dimanche : 6h30 - 13h
Ouverte tout l'été !

Héricy - Biogourmet

25 rue de l'Eglise
Les jeudis et samedis : 8h - 12h
Le vendredi : 16h - 19h
Ouverte en août !

Fontaine-le-Port - Papilles enchantées

6 rue du Général Roux
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 7h-13h / 16h-19h00
Les samedis et dimanches : 7h-13h
Fermée du 26 juillet au 15 août

CÔTÉ MARCHÉS

Fontainebleau

Place du marché
Les mardis, vendredis et dimanches matins

Le Châtelet-en-Brie

Préau de l'école des Grands jardins
Le samedi matin

Champagne-sur-Seine

Place du marché
Les jeudis et samedis matins

Saint-Mammès

Quai de Seine
Le dimanche matin



CÔTÉ ÉPICERIES

Machault - Proxi

39 rue des Trois Maillets
Du lundi au samedi : 9h - 13h / 15h - 19h
Le dimanche : 9h - 13h
Fermée du 16 août au 2 septembre

Héricy - La Ferme d'Héricy

Rue aux Vaches
Du jeudi et vendredi : 10h - 12h30 / 14h30 - 19h
Samedi : 10h - 13h / 14h - 19h
Dimanche : 10h - 13h
Fermée du 9 au 15 août

Vulaines-sur-Seine - L'Épicerie

5 rue Riché
Du mardi au samedi : 8h - 13h / 15h30 - 19h
Dimanche : 8h - 13h
Ouverte tout l'été !

CÔTÉ FOODTRUCK

Féricy

Comm'Une Pizza

Parking de la salle des Fêtes
Les mardi : 17h - 21h
En congés en août. De retour le 7 septembre.



IMPRESSION : MAIRIE DE FÉRICY

DIRECTEUR DE PUBLICATION : JEAN-LUC GERMAIN

RÉDACTION : CÉCILE DJORDJEVIC

CRÉATION GRAPHIQUE : PAUL ALLEYRAT

PHOTOS : PAUL ALLEYRAT, VIOLAINE GRAGY, FRÉDÉRIQUE HALL, YOANN HAMEON

DISTRIBUTION : L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

CONTACT : COMMUNICATION@FERICY.FR



MAIRIE DE FÉRICY

1 RUE DE LORETTE

01 64 23 85 26

WWW.FERICY.FR

MAIRIE.FERICY@WANADOO.FR